

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2006-10-10 Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 10<sup>e</sup> jour du mois d'octobre deux mille six à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,  
Mesdames les conseillères : Monique Tardif,  
Chantale Hamelin,  
Esther Savard,  
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,  
Benoît Lavallée,  
Roland Labrie.

Madame France Marcotte, greffière est également présente.

**Rés.1543-10-2006**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** l'ordre du jour suivant soit accepté tel que suit :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption des procès-verbaux du 11 septembre et 2 octobre 2006
5. Adoption des comptes à payer
6. Adoption du règlement pour les animaux - chenil
7. Adoption du règlement de délégation pouvoirs (directeur des travaux publics)
8. Abolition du poste de chef d'équipe
9. Congédiement du chef d'équipe
10. Travaux rue Siméon-Delisle
11. Surplus travaux de la jetée est de la marina
12. Autorisation signature contrats d'acquisition
13. Vente de terrain à monsieur Pierre Choquette

14. Paiement du temps accumulé
15. Formation FQM « Crédits taxes aux entreprises »
16. Formation élus municipaux
17. Formation, Gestion des documents municipaux
18. Engagements pompiers volontaires
19. Nomination membre commission des loisirs
20. Contrats de service, formateurs
21. Système de surveillance par caméra
22. Achat barrières
23. Acquisition d'un cabanon pour le relais 1 du centre de ski
24. Projet « Dans Portneuf, ma part, je la fais »
25. Club de l'Archer
26. Période de questions sur les sujets traités
27. Levée de l'assemblée

**Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 2 octobre 2006 (du 5 septembre au 2 octobre 2006)**

**Rés.1544-10-2006**

**Adoption des procès-verbaux du 11 septembre et 2 octobre 2006**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 11 septembre 2006 soit accepté tel que présenté.

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

**QUE** le procès-verbal du conseil de Ville du 2 octobre 2006 soit accepté tel que présenté.

**Rés.1545-10-2006**

**Adoption des comptes à payer.**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 119 069.74 \$.

<b>Délégation de pouvoir et remplacement</b>
--

CANADIAN TIRE		
mèches et pinces	77,46	
ensemble d'outils garage	102,52	
lecteur DVD, balles ping pong	113,87	
	293,85	7
TOURNESOL PAYSAGISTE		
préparation plan Quai Lemay	336,15	8
MARCELLE THIBAULT		
volumes La Découverte	198,24	9
AUTOMOBILES DALTON INC.		
réparation 92-07	234,20	10

GARAGE LEDUC & TROTTIER		
enseigne couche tard	34,19	11
WASTE MANAGEMENT		
Serres St-Laurent	480,65	14
ACCOMODATION EMILIE		
essence	39,60	15
GARAGISTES INDEPENDANTS DE		
nettoyeur injection	20,90	
pièces pour camion	171,41	
gants peinture voirie	37,40	
meules	52,05	
cannettes peinture	39,18	
huile 10w30 pour serv. Incendie	64,04	
embrayage #91-20	270,46	
nettoyeur	6,54	
	<hr/>	
	661,98	16
ALEX COULOMBE LTÉE		
liqueurs OTJ	195,76	17
ASSOCIATION DES DIRECTEURS		
mise à jour gestion	26,50	18
AUTO COLLECTION DE QUÉBEC		
mécanisme porte 88-40	167,31	20
MARC BELLEAU		
frais déplacement	162,40	21
D. BERTRAND ET FILS INC.		
aliments OTJ	667,80	22
CARON FRANCOIS		
frais déplacement août-septembre	160,48	24
DENISE CHAREST		
ramassage chiens (2)	125,00	25
CHEMIN DE FER QUÉBEC-GATINEAU		
entretien passage niveau	1 260,00	26
CONSTRUCTION S.R.B.		
sciage de bordure 600 Notre-Dame	77,37	27
<b>Délégation de pouvoir et remplacement</b>		
ENTREPRISES ALARMES W.T. INC.		
recharge	70,08	
recharge + contrôle	47,81	
service relais centrale	48,54	
	<hr/>	
	166,43	28
EQUIPEMENTS JOCELYN FRENETTE		
fil débroussailleuse	89,97	29
FEDERATION QUEB. MUNICIPALITES		
livraison dicom	8,55	30
FRENETTE & FRERES LTEE		
matériel réservoir eau chaude caserne sud	48,20	
bride en T	2,84	
tuyau ponceau Rg de Chapelle	1 011,37	
peinture patinoire	162,94	
peinture garage	52,12	
pinceau enseigne Ski	5,89	
pistolet d'arrosage	12,52	
limes	6,26	
peinture patinoire	325,88	
huile à chaîne	16,52	
peinture murale OTJ	165,52	
pièces aqued. St-Charles	45,06	
fluorescent	42,04	
ballast	21,64	

chlore 20L x20	256,72	
brosses cheminée	113,32	
carillon sans fil SADC	34,74	
	<hr/>	
	2 323,58	32
9012-1997 QUEBEC INC.		
dossier Benoît Julien reg. 37-1	8 000,00	33
ÉRIC LORTIE , ARP.-GÉOM.		
préparation rue Siméon-Delisle	683,70	34
HARDY		
fer pour aqueduc	134,34	35
REAL HUOT INC.		
205L antigel borne incendie	609,63	36
PUBLICITE IDEE CONCEPT		
Semaine de prévention incendie	676,15	37
IMPRIMERIE GERMAIN LTEE		
bon commande (1000)	279,18	
journal des Loisirs	205,11	
journal municipal	729,28	
	<hr/>	
	1 213,57	38
MOTO STEVENS		
pièces VTT	53,38	39
M.R.C. DE PORTNEUF		
répertoires odonymique	160,00	40
PNEUS FAUCHER INC.		
réparer pneu 80-90	22,22	41
<b>Délégation de pouvoir et remplacement</b>		
PRESSE COMMERCE		
revues La Riveraine	186,88	43
RICHARD EQUIPEMENT		
papier photocopieur,	161,74	
chemises + relieur	28,46	
matériel bibliothèque Découverte	31,90	
	<hr/>	
	222,10	44
LE SERRURIER ST-MARC		
clés gymnase	284,88	45
S.C.A. REGIONALE ST-CASIMIR		
caserne 730 St-Charles	43,67	
essence	1 556,14	
diesel	1 426,65	
Hôtel de ville	142,48	
	<hr/>	
	3 168,94	46
TRACTION QUEBEC (260)		
fanions(7) serv. Incendie	47,15	47
VILLE DE DONNACONA		
facturation août 2006	400,00	
VOHL INC.		
pièces camion 91-20	74,07	48
SIGNOPLUS		
enseignes	381,68	13
ATELIER ÉLECTRONIQUE MARTIN JEAN		
ENR.		
évaluation rép. mini-chaîne OTJ	47,85	2
CANADIEN NATIONAL		
entretien passage à niveau	210,00	56
C.FOURNIER ÉLECTRIQUE INC.		
parc des ancêtres	151,90	57

Annie Hamel			
remb. Insc. Natation	45,00	305252	
Yves Presseau			
crédit taxes certificat	169,96	305254-305255	
Line Trépanier			
remb. taxes payées en double	281,87	305256	
Ministre des Finances			
permis boisson activité du 7 oct.	75,00	305260	
CLD			
inscription centre ski-Neuf	100,00	305261	
Judith Thibault			
avance sortie atelier 3-4 ans	100,00	305262	
Banque Laurentienne			
taxes R. Laflamme	485,00	305264	
Catherine Leclerc			
arbitre soccer	22,70	305265	
Marc-Antoine Côté			
arbitre soccer	22,70	305266	
Ass. Reg. Soccer de Québec Inc.			
soccer hivernale	525,00	305267	
<b>Délégation de pouvoir et remplacement</b>			
Petite Caisse			
remb. clés gymnase	20,00		
pièces carrefour	13,66		
lait, café	16,25		
batteries caméra	10,81		
frais poste	7,76		
art. quincaillerie	7,75		
essence génératrice	22,00		
petite caisse OTJ(2)	100,00		
	<hr/>	198,23	305268
L'Actualité			
abonnement La Découverte	34,19	305270	
Protégez-Vous			
abonnement La Découverte	29,92	305271	
Paul Kingsborough			
remb. activité gymnase	37,50	305274	
Luc Langlais			
remb. inscr. divers cours	42,08	305275	
Disco Mobile Fusion Inc.			
disco le 7 octobre	398,83	305281	
Marché J.L. Marcotte			
activité pompiers	96,57	49	
<b>Dépenses par résolution</b>			
DENIS GIGNAC INC.			
entretien réseau éclairage	913,61	12	
OMER AUDET & FILS LTEE			
creusage fossé Rg de Chapelle et autres	6 059,31	19	
BIOLAB INC.			
eau usée	145,86		
eau S-Louis	423,89		
eau St-Charles	421,62		
eau brute	417,06		
eau Portneuf	446,11		
	<hr/>	1 854,54	23
NELSON BÉDARD			
frais déplacement colloque	48,62	1	
SOMAVRAC C.C. INC.			
chlorure de calcium	5 554,33	6	
Pépinière Marcel Marin Enr.			
plan aménagement Quai Lemay	2 242,99	3	

Genest & Associés évaluateurs agréés rapport d'évaluation	1 367,40	4
Dyno Nobel Canada Inc. consultation dynamitage	3 783,14	5
Denis St-Hilaire loyer gymnase octobre	683,70	305269
Jardins D'Iris Enr. contrat aménagement paysager	4 549,20	305273
Marché J.L. Marcotte fête des bénévoles	301,27	49
Rollande Morissette fête des bénévoles	735,00	50

<b>Dépenses incompressibles</b>
---------------------------------

<b>TELUS QUEBEC</b>		
bureau, OTJ, biblio,loisirs,garage	1 920,86	
cellulaire caserne	48,67	
	<hr/>	
	1 969,53	59
S.Q.A.E.		
capital + intérêts	5 812,08	305251
Hydro-Québec		
différents dossiers	8 065,44	305257
Télu Québec		
bureau, biblio, OTJ, garage, incendie	1 484,40	305258
Télu Mobilité		
paget	71,56	305259
Club social des employés		
cotisation	300,00	305263
L'Excellence		
assurances octobre	2 761,31	305272
Hydro-Québec		
différents dossiers	13 752,40	305277
Postes Canada		
frais poste journal	422,13	42
<b>REVENU CANADA</b>		
ajustement 2005	9,35	305282

<b>Dépôt salaire</b>
----------------------

semaine du 9 septembre	10 265,22
semaine du 16 septembre	6 241,16
semaine du 23 septembre	6 073,03
semaine du 30 septembre	7 106,12
	<hr/>
	29 685,53

**TOTAL: 119 069,74**

Je, Danielle M. Bédard, trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

---

Danielle M. Bédard trésorière

**Rés.1546-10-2006**

**Adoption du règlement pour les animaux- chenils**

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et acceptent qu'il ne soit pas lu.

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QUE** le règlement 002-1 « Règlement pour les animaux – chien » soit adopté.

Celui-ci sera inscrit dans le livre de règlement prévu à cette fin.

**Rés.1547-10-2006**

**Adoption du règlement de délégation pouvoirs (directeur des travaux publics)**

Les membres du conseil présents déclarent avoir lu le règlement et acceptent qu'il ne soit pas lu.

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

**QUE** le règlement 061 « Déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au directeur du service des travaux publics » soit adopté.

Celui-ci sera inscrit dans le livre de règlement prévu à cette fin.

**Rés.1548-10-2006**

**Abolition du poste de chef d'équipe**

**Attendu qu'**à la séance du 11 septembre dernier, le conseil municipal a retenu les services de monsieur Denis Dion à titre de directeur du service des travaux publics;

**Attendu que** l'étendue de la fonction du directeur du service des travaux publics englobe et excède la fonction de l'actuel poste de chef d'équipe aux travaux publics;

**Attendu que** le syndicat ne s'oppose pas à l'abolition du poste de chef d'équipe aux travaux publics ;

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté ;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf abolit le poste de chef d'équipe à compter du 11 octobre 2006.

**Rés.1549-10-2006**

**Congédiement du chef d'équipe**

**Considérant que** le poste de chef d'équipe est aboli à compter du 11 octobre 2006 ;

**Considérant que** l'employé municipal, occupant ce poste, n'a pas accepté d'occuper le poste de directeur du service des travaux publics ;

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté ;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf congédie monsieur André Germain en date du 20 octobre 2006;

**Rés.1550-10-2006**

**Travaux rue Siméon-Delisle**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise les dépenses suivantes dans le cadre du règlement 059 concernant les travaux de la rue Siméon-Delisle :

Asphaltage 22 220.25\$ taxes incluses

Bordures 9 982.02\$ taxes incluses

Lampadaires 2 307.48\$ taxes incluses

**Rés.1551-10-2006 Surplus travaux de la jetée est de la marina**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense supplémentaire au montant de 5 583.55\$ taxes incluses pour le prolongement de la réfection de la dalle de 8.5 mètres de plus, soit de 47.5 mètres au lieu de 39 mètres.

**Rés.1552-10-2006 Autorisation signature contrats d'acquisition**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

**QUE** monsieur le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, les contrats d'acquisition suivants :

Terrain lot 2 980 593 (Caisse populaire Desjardins de Donnacona)

Rue lot 3 150 559 (Pierre Linteau et Lise Leclerc)

Rue lot 3 150 561 (Joseph Richard)

**Rés.1553-10-2006 Vente de terrain à monsieur Pierre Choquette**

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf vende à monsieur Pierre Choquette une partie de terrain sur le lot 3 160 480 situé entre la voie ferrée et le fleuve St-Laurent, tel qu'il sera déterminé par un arpenteur-géomètre, au coût de 1.00\$ plus tous les frais liés à cette transaction.

**QUE** monsieur le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cette vente de terrain.

**Rés.1554-10-2006 Paiement du temps accumulé**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;



**QUE** le conseil municipal accepte de payer les heures accumulées des employés municipaux en date du 2 octobre 2006.

**Rés.1555-10-2006      Formation FQM, « Crédits taxes aux entreprises »**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un montant de 28.48\$ (taxes incluses) pour l'inscription de madame Danielle M. Bédard à la formation «Crédits de taxes aux entreprises : c'est aussi l'affaire des municipalités locales» donnée par la Fédération québécoise des municipalités ainsi que les frais de déplacement et de repas sur présentation de pièces justificatives.

**Rés.1556-10-2006      Formation élus municipaux**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise un montant de 1 680.76\$ (taxes incluses) pour l'inscription de mesdames Chantale Hamelin et Esther Savard à la formation « La Gestion financière de la municipalité» et l'inscription de mesdames Monique Tardif, Chantale Hamelin, Esther Savard et messieurs Pierre de Savoye, Benoît Lavallée à la formation « Le rôle de l'élu en urbanisme et en environnement » donnée par la Fédération québécoise des municipalités ainsi que les frais de déplacement.

**Rés.1557-10-2006      Formation, Gestion des documents municipaux**

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 170.92\$ taxes incluses et la participation de madame Francine Martel à la formation «Gestion des documents municipaux » donnée par l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu le 25 octobre 2006.

**Rés.1558-10-2006      Engagement pompiers volontaires**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à majorité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement de nouveaux pompiers, soit : madame Katia Bédard, messieurs Éric Boucher et Sébastien Boivin Piché.

Madame Chantale Hamelin enregistre sa dissidence.

**Rés.1559-10-2006      Nomination membres commission des loisirs**

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

**QUE** madame Irène Morasse soit nommée membre de la Commission des loisirs de la Ville de Portneuf.

**Rés.1560-10-2006**

**Contrats de service, Formateurs**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE soient acceptés tels que présentés les contrats de service intervenus entre la municipalité et les formateurs de cours suivants :

Madame Nancy Guérin, peinture

Madame Judith Thibault, atelier 3-4 ans

Madame Michèle Carrier, aérolatino, piyostrecth, entraînement plein air, entraînement PAF

**Rés.1561-10-2006**

**Système de surveillance par caméra**

Il est proposé par monsieur le conseiller Roland Labrie et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'achat d'un système de surveillance par caméra au montant de 1 718.29\$ taxes incluses.

QU'un montant additionnel soit autorisé pour l'achat des fournitures et l'installation de cette caméra.

**Rés.1562-10-2006**

**Achat barrières**

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise la fabrication de deux barrières en acier galvanisé au montant de 800.00 \$ taxes incluses pour l'entrée du centre des loisirs secteur nord (OTJ) et celle du parc des Ancêtres.

QU'un montant additionnel soit autorisé pour l'achat de quatre charnières et de deux poteaux.

**Rés.1563-10-2006**

**Acquisition d'un cabanon pour le relais 1 du centre de ski**

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 2615.15\$ taxes incluses pour la fabrication, la livraison et l'installation d'un cabanon 8 X 16 tel que soumissionné par Cabanon 2000 le 25 septembre dernier.

**Rés.1564-10-2006**

**Projet « Dans Portneuf, ma part, je la fais »**

Attendu que l'atteinte des objectifs du Plan d'action du Gouvernement du Québec exige la collaboration de l'ensemble des pays, collectivités et citoyens du monde;

Attendu que les citoyens se sont engagés dans le groupe pilote de la phase 1 du projet « Dans Portneuf, ma part, je la fais! » et qu'ils ont demandé l'appui de leur municipalité dans cette lutte contre les changements climatiques.

Attendu que la Table de concertation en environnement de Portneuf qui relève de la MRC chapeaute le projet « Dans Portneuf, ma part, je la fais! » visant l'atteinte la réduction des émissions de gaz à effet de serre;

Attendu que la municipalité de Ville de Portneuf agit pour la qualité de vie de ses citoyens;

Il est proposé par monsieur le conseiller Benoît Lavallée et adopté;

1. D'appuyer la Table de concertation en environnement de Portneuf pour le volet municipal de la phase II du projet « Dans Portneuf, ma part, je la fais! » qui a pour objet d'évaluer les besoins des municipalités en matière de réduction de GES et de développer une démarche de soutien, d'actions concrètes et de bonnes pratiques élaborée par les chargés du projet et une équipe d'experts.
2. Que la municipalité délègue madame Monique Tardif qui participera à une soirée conférence donnée par M. Simon Gaboury, ing. f. éco-conseiller sur les changements climatiques. Cette personne s'engagera à donner un suivi au conseil municipal.
3. Que la municipalité délègue un membre de la municipalité pour faciliter la prise de données pour le calcul du Bilan carbone au début du projet (consommation de carburants fossiles par catégorie de véhicules et celles concernant la gestion des bâtiments).
4. Que la municipalité s'engage à mettre en œuvre le guide des bonnes pratiques élaboré par les chargés du projet « Dans Portneuf, ma part, je le fais » pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

#### **Rés.1565-10-2006**

#### **Club de l'Archer**

Attendu que le club « La Flèche de L'Archer du comté de Portneuf » utilise présentement une partie du lot no 2979831, lequel est propriété de la municipalité.

Attendu que le club a aménagé les sentiers d'une partie dudit lot et y a installé des cibles tridimensionnelles.

Attendu que les membres du club pratiquent le tir à l'arc sur ces cibles.

Attendu que ce lot est situé à l'arrière de l'OTJ et du garage municipal.

Attendu que ce lot est traversé par des sentiers de marche, de ski de fond et de raquette.

Attendu que la ville a le devoir d'assurer un accès sécuritaire aux sentiers pour ses citoyens.

Attendu qu'un corridor élagué d'est en ouest permettrait aux usagers des sentiers de ne pas traverser inconsciemment dans le champ de tir du club.

Il est proposé par madame la conseillère Monique Tardif et adopté;

Que le club « La Flèche de L'Archer du comté de Portneuf » soit autorisé à utiliser la partie du lot no 2979831 situé entre le TransCon et une ligne transversale située à approximativement 600 pieds au sud de la ligne de transmission de l'Hydro-Québec à la croisée des sentiers, borné à l'ouest par l'emprise de l'aqueduc municipal et à l'est par un terrain privé et ce, sous l'entière et unique responsabilité du club.

Que cette autorisation soit valide entre le 15 avril et le 15 novembre de chaque année.

Que le club s'engage à élaguer avant la saison 2007 un corridor de 10 pieds sur la dite ligne transversale, d'est en ouest, propre à éviter l'accès fortuit d'un marcheur à cette partie dudit lot utilisé comme territoire de tir.

Que cette autorisation soit conditionnelle au maintien par le club d'une police d'assurance responsabilité, dont copie déposée à la ville, à l'installation de balises et affiches suffisantes en nombre et en grandeur pour interdire visiblement et suffisamment l'accès fortuit à cette partie dudit lot, durant la période ci-avant autorisée, au maintien et à l'entretien de cette partie dudit lot et du corridor élagué, ainsi qu'à un usage sécuritaire et respectueux de l'environnement et des citoyens.

Que le club puisse utiliser le reste dudit lot lors de compétition, à condition d'en demander l'autorisation à la ville à chaque fois, au moins 1 mois à l'avance.

Que le maire et la greffière soient autorisés à signer une entente incessible en ces termes avec le club « La Flèche de L'Archer du comté de Portneuf », pour une période de 5 ans, renouvelable, mais révocable sans préavis si le club fait faillite, ou cesse ses opérations, ou cède ses actifs à une autre entité, ou est en défaut de respecter une ou plusieurs des conditions ci-avant énoncées.

#### **Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 21 :40 hres.

---

Maire

---

Greffière